

Zeitschrift: Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts jurassiens

Band: 57 [i.e. 58] (1987)

Heft: 4: XIVe stage de l'Université populaire jurassienne sur l'aménagement du territoire : quelle politique régionale?

Artikel: L'Atlas structurel de la Suisse

Autor: Schuler, Martin

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-824477>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'Atlas structurel de la Suisse

Par Martin SCHULER, coauteur de l'Atlas

L'Atlas structurel de la Suisse (Matthias, BOPP, Martin SCHULER, Kurt E. BRASSEL, Ernst A. BRUGGER, Atlas structurel de la Suisse, Ex. Libris Verlag, Zurich, 1985) est l'œuvre commune d'un groupe formé de collaborateurs de l'Institut de Recherche sur l'Environnement Construit (IREC) de l'EPF de Lausanne et de la direction du Programme national de recherche « Problèmes régionaux ». La majeure partie des données et des connaissances constituant l'atlas découlent d'ailleurs de ce programme de recherche. Elles sont récentes pour la plupart (1980). On a donc, pour la première fois, une représentation thématique étendue des modèles régionaux et cantonaux en Suisse, dont l'objectif est de décrire les différences et les similitudes structurelles régionales intégrées dans une vision d'ensemble.

Plus précisément, on peut dire que l'utilisation de l'informatique a permis une transcription relativement rapide, économique et complète d'une masse de données impressionnante en cartes illustrées. On a cherché à lier les aspects techniques et méthodologiques avec des aspects plus subjectifs. Quatre formes de découpage spatial (nous y reviendrons plus en détail) juxtaposées favorisent des comparaisons intéressantes. Le procédé cartographique choisi met en exergue les structures, mais très peu les processus dynamiques. Les cartes fournissent donc généralement une vision synchronique, c'est-à-dire celle d'un moment donné. Dans la mesure du possible, les textes accompagnant les cartes tentent de suppléer le manque de vision diachronique par des

informations supplémentaires dépassant le simple niveau des faits immédiats. On relèvera avec satisfaction que les auteurs apportent en préambule de nombreuses indications pour mettre en garde l'utilisateur contre les limites du langage cartographique.

Quatre définitions de la région

La régionalisation est un phénomène relativement récent en Suisse. On sait que le découpage en régions présente de multiples difficultés et qu'il est presque impossible de trouver une solution satisfaisante sous tous les angles. L'Atlas offre une alternative séduisante en présentant quatre types de découpage spatial qui peuvent être mis en rapport.

Les régions MS, intitulées ainsi en raison de la problématique « mobilité spatiale », qui a fait l'objet d'une recherche dans le cadre du PNR 5, représentent une régionalisation nouvelle. Elles ont été fondées sur les régions d'aménagement du territoire (OFAT) et les régions de montagne (LIM – loi sur l'investissement dans les régions de montagne de 1974). Elles comprennent 106 unités, plus ou moins homogènes du point de vue de la taille et du nombre d'habitants, et correspondent en général à la zone d'influence d'une petite localité centrale. Les frontières culturelles (linguistiques et en partie aussi confessionnelles) et institutionnelles (cantons) ont été prises en considération dans la mesure du possible. La large reprise du tissu existant des régions suisses a l'avantage que toutes les données de cet atlas se rapportent à des unités spatiales qui remplissent cer-

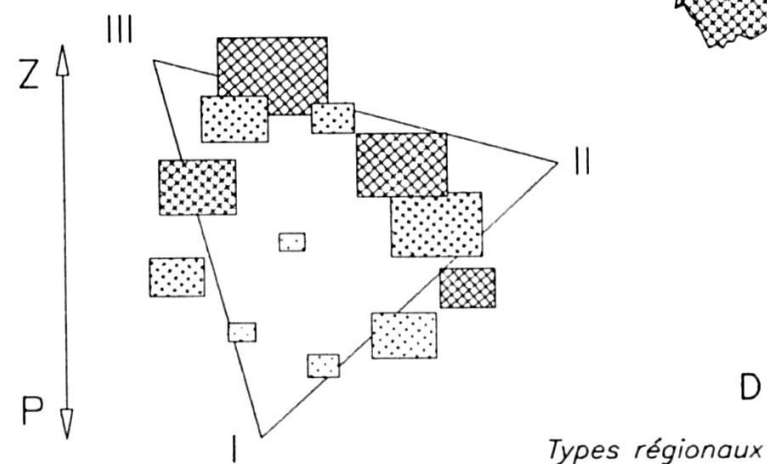
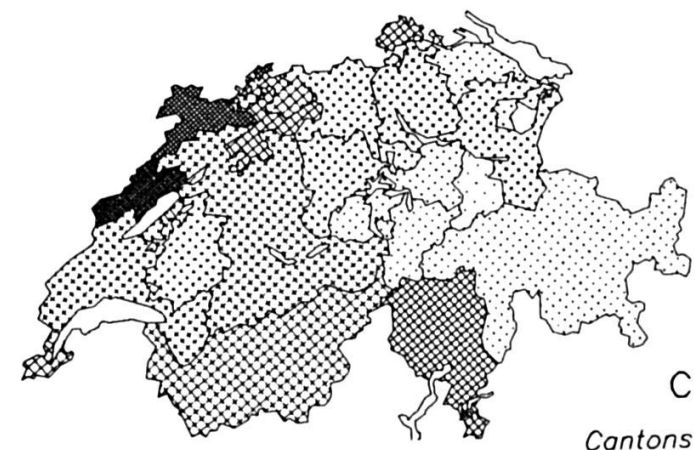
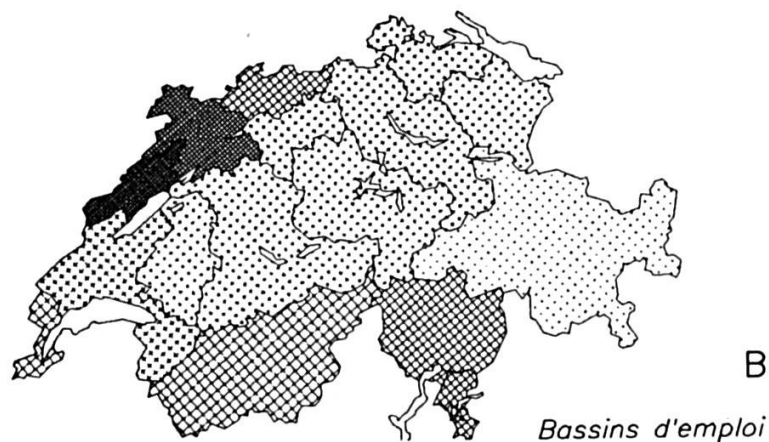
∞ Les chômeurs en 1983

Alors même que tous les pays voisins connaissent un chômage important, seul le 1.0% de la population active en Suisse était touché en 1983, selon les statistiques de l'OFIAMI. Cette maladie de l'économie a fait sa réapparition au milieu des années septante: en 1976, au moment de l'introduction de l'assurance-chômage obligatoire, on enregistrait 0.7% de chômeurs complets. Cette proportion restait très faible en regard d'une diminution de 10% des emplois entre 1973 et 1976. Le retour d'un grand nombre d'étrangers dans leur pays d'origine, de même que des modifications du taux d'activité des autochtones (retraite anticipée, prolongement de la formation, chômage larvé - surtout chez les femmes) ont permis d'atténuer les effets de la récession. Après une baisse temporaire, le chômage a recommencé à croître à partir de 1982, les mécanismes régulateurs ne fonctionnant apparemment plus de la même manière que durant la fin des années septante. En particulier, on compte aujourd'hui beaucoup de jeunes à la recherche d'un premier emploi.

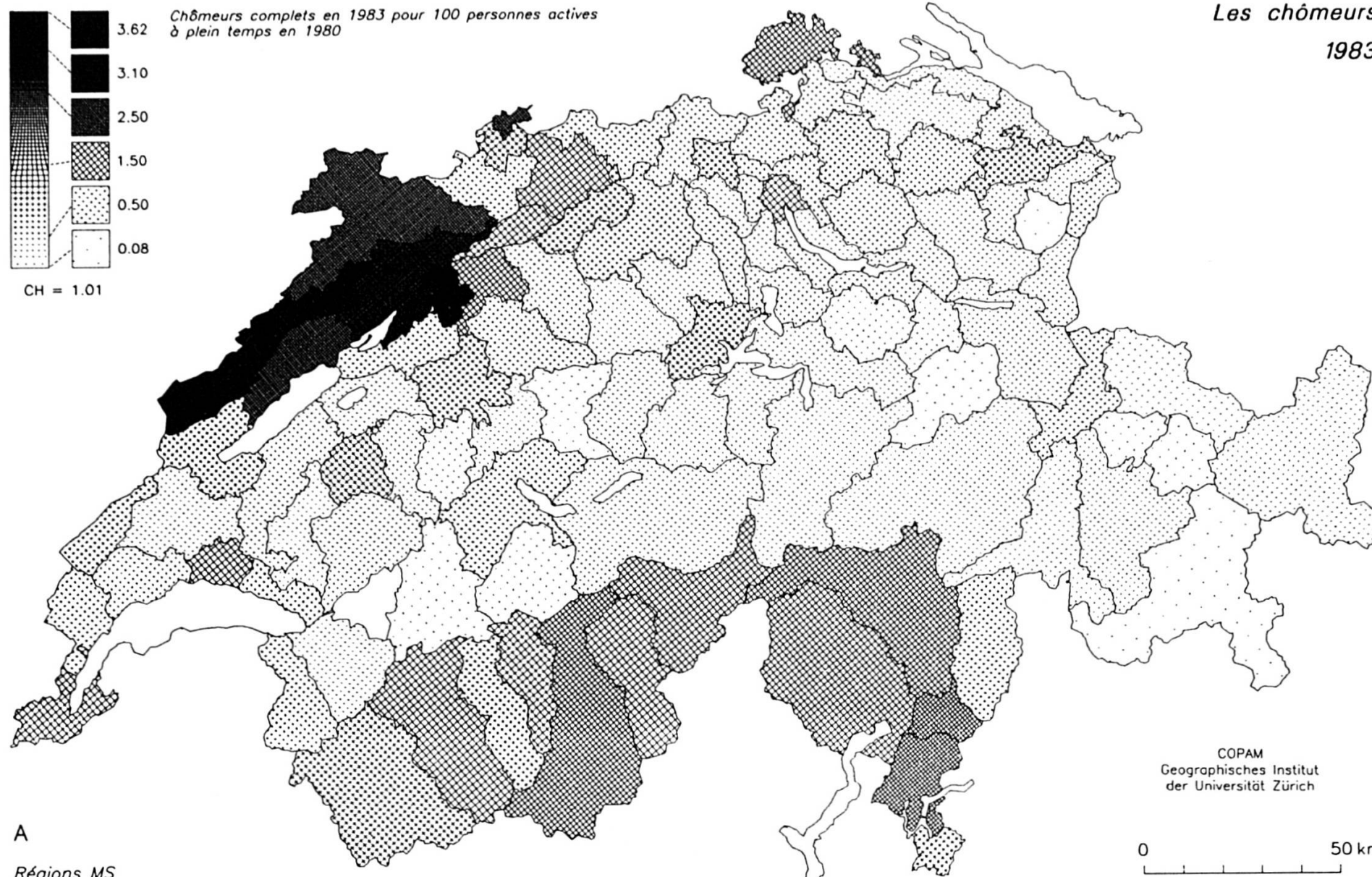
Les cartes A, B et C permettent de dégager des écarts régionaux sensibles: le Jura entre Delémont, Granges et Fleurier est le plus touché. Le chômage est ici lié au déclin des industries dominantes: l'horlogerie et la mécanique de précision. Nulle part ailleurs en Suisse, la composante structurelle n'apparaît aussi fortement.

On retrouve pourtant des valeurs supérieures à la moyenne dans les cantons de Bâle-Ville, Tessin, Valais, Schaffhouse et Genève. Le fait que l'ensemble des régions de ces cantons soient touchées renvoie à des différences sociales et institutionnelles entre cantons.

Les centres, qu'ils soient grands ou moyens, émergent de leur environnement. Ce sont surtout des jeunes qui arrivent en ville, à cause des possibilités de formation ou à cause du marché de l'emploi diversifié. Pourtant, au moment où le travail se fait plus rare, de telles perspectives peuvent devenir un leurre. Il pourrait exister, à l'instar des autres pays européens, des migrations de chômeurs vers les centres qui, arrivés à destination, n'y trouvent pas non plus d'emplois.



Les chômeurs 1983



A

Régions MS

10 Secteur secondaire

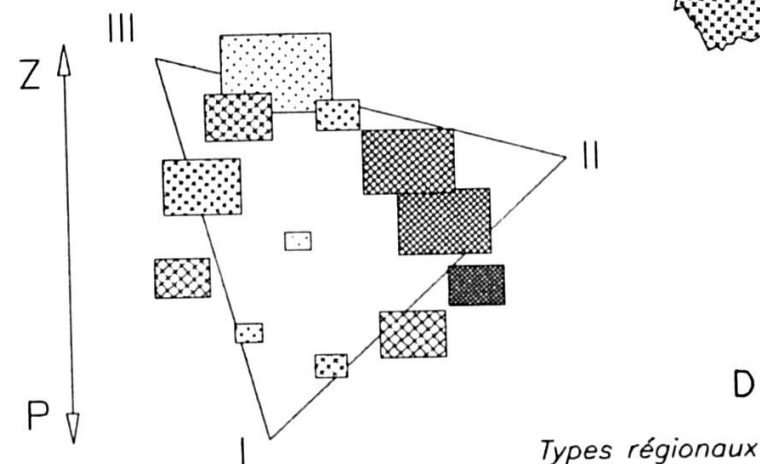
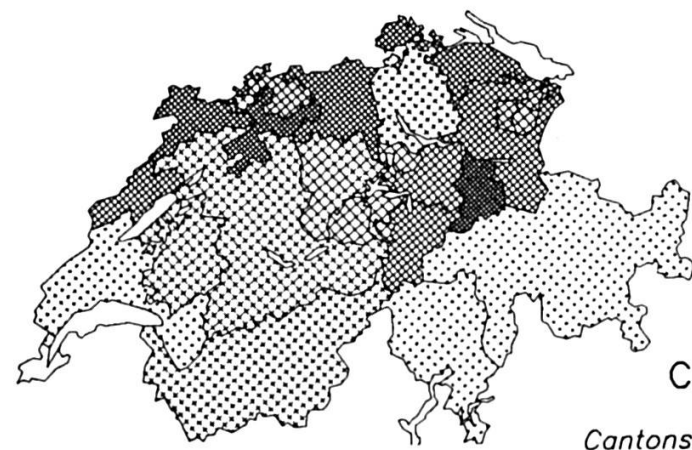
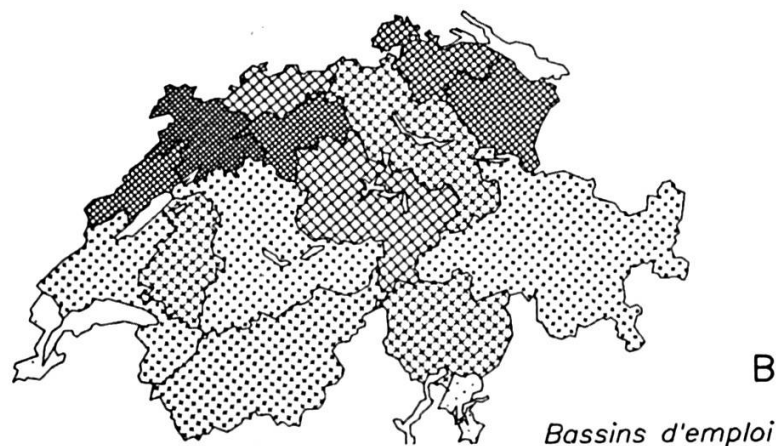
Le secteur industriel représentait en 1980 encore 39.9% des emplois. Durant plus d'un demi-siècle, il était resté entre 45 et 50%. Ce n'est que depuis les années septante que l'on assiste à une baisse sensible.

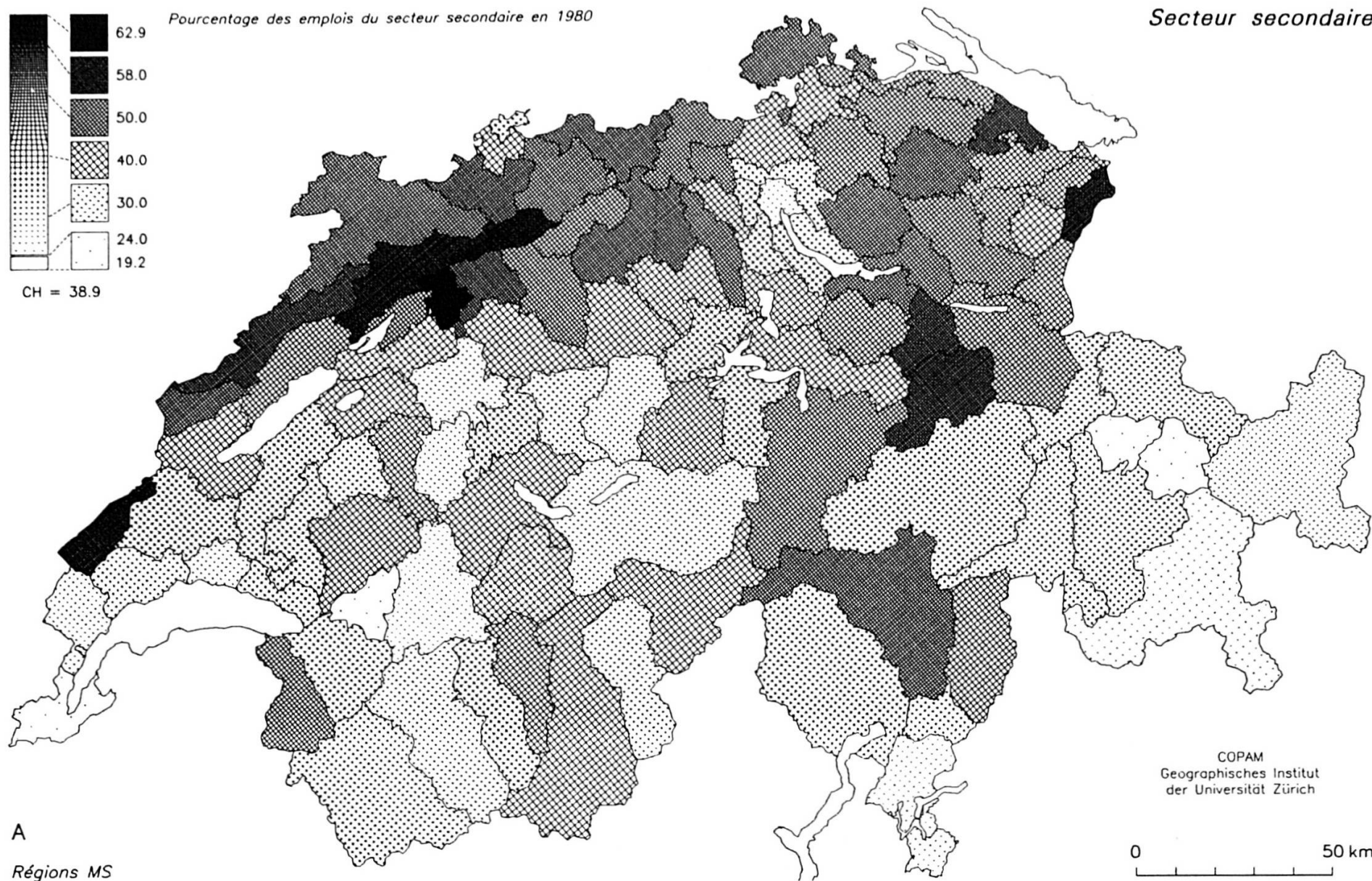
La Suisse est depuis longtemps fortement industrialisée et orientée vers l'exportation. Le fait qu'elle soit restée à l'écart de la Deuxième guerre mondiale lui a permis d'affronter la conjoncture d'après-guerre avec un appareil de production intact. Pour répondre à l'accroissement de la demande durant cette période, les entrepreneurs ont préféré recourir à l'augmentation de la main-d'œuvre plutôt que d'envisager une rationalisation. L'immigration étrangère a, pour une bonne part, répondu à ces besoins.

Dans les années septante, la récession économique a entraîné une importante restructuration et la suppression de bon nombre d'emplois. Ces mesures ont eu des effets très variables suivant les régions.

Le schéma des régions D montre fort logiquement des valeurs extrêmes dans les types industriels (maximum de 55.4% dans les périphéries industrielles). Les grands centres et les couronnes ont par contre un taux d'activité dans le secteur secondaire inférieur à la moyenne nationale.

Les cartes A, B et C illustrent la distribution bien connue de l'industrie suisse: une forte implantation dans l'arc jurassien, dans les cantons de Soleure et d'Argovie et dans la plus grande partie de la Suisse orientale. En dehors de ces grandes zones, on peut mentionner quelques vallées alpines (Trevalli notamment et certaines régions valaisannes). La carte A montre des maxima dans les régions de Granges (62.5%), du Thal (60.5%) et du Rheintal saint-gallois (58.7%). Les minima se retrouvent dans des régions touristiques comme Davos (19%) ou le Pays d'Enhaut (22%), ainsi que dans des grands centres comme Genève (22%) ou Zurich (26%).





taines fonctions de planification. Elle a le désavantage, par exemple, de découper les grandes régions urbaines de façon hétérogène; à Zurich, la ville forme une région en soi, à Genève, tout le canton est inclu dans une seule région. De tels problèmes sont inévitables lors d'une régionalisation : le découpage du territoire national en régions MS tente de réduire ces distorsions au maximum.

On a également découpé 16 bassins d'emploi. Ce sont de grandes régions composées de 2 à 18 régions MS qui correspondent – à peu près – aux zones d'influence du marché de l'emploi des centres moyens et grands du pays.

Le troisième découpage concerne les 26 cantons; il n'entraîne donc pas de commentaires particuliers.

On rencontre enfin 12 types régionaux. Contrairement aux trois autres découpages, ils ne représentent pas des territoires continus, mais ils regroupent les régions MS de structure analogue. Ils sont basés sur la dimension centre-

périphérie. Mais vu les grandes différences qui existent entre les régions centrales elles-mêmes, et plus encore entre les régions périphériques en Suisse, les types ont en outre été subdivisés en fonction du secteur économique dominant (régions agricoles, industrielles ou tertiaires).

Présentation de deux cartes

Nous choisissons, pour concrétiser nos explications, deux exemples présentant les quatre types de découpage ainsi que le commentaire qui les accompagne. Les phénomènes du chômage et de l'industrialisation étant fortement liés, nous avons jugé intéressant de proposer les thèmes « Les chômeurs en 1983 » et « Secteur secondaire » qui permettent de dégager des similarités surtout en ce qui concerne l'Arc jurassien (*cf.* pages 8 à 11).

*Propos retranscrits
par M. Mazzarini*